

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Description des stages en relation avec la formation demandée témoignant d'une expérience en entreprise ou dans un laboratoire de recherche public ou privé (si nécessaire, utiliser une feuille supplémentaire). Indiquer la durée, en semaine(s), l'objet du stage et le nom des entreprises ou laboratoires.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Autres stages ou emplois occupés. (Indiquer la durée, en semaine(s), l'objet du stage et le nom des entreprises) :

- *Salarié, vous pouvez obtenir un congé individuel de formation (CIF, émettre la demande auprès de votre employeur et de l'OPCA de votre secteur professionnel).*
- *Demandeur d'emploi, le coût et éventuellement une rémunération peuvent être pris en charge par le Conseil Régional de Bourgogne :*

.....

.....

.....

.....

Renseignements complémentaires que vous jugez utiles pour le jury :

.....

.....

.....

.....

.....

Langues vivantes : Lues..... Parlées

ATTENTION : les étudiants étrangers non titulaires de diplômes obtenus en France doivent **IMPERATIVEMENT** postuler par l'intermédiaire du processus Campus France* de leur pays. Renseignements et inscriptions sur le site : <http://www.u-bourgogne.fr/-Etudiants-individuels-.html>. **Tout dossier envoyé directement sera rejeté.**

* En l'absence de bureau Campus France dans leur pays d'origine, ils doivent obligatoirement se préinscrire avant le 15 avril 2012 sur le site suivant : http://riub.u-bourgogne.fr/WebApp_RI/formulaire/Diplome

ACQUIS DE FORMATION

BACCALAUREAT (3)			
Série	Mention	Délivré le	Par l'Académie de

COURSUS PAR ANNÉE UNIVERSITAIRE ET DIPLÔMES OU EXAMENS OBTENUS DEPUIS LE BACCALAURÉAT (3)					
	Nature	Université (Ville)	Diplôme ou Examen obtenu	Mention et/ou Note	Date d'obtention
1 ^{ère} année après le Bac					
2 ^{ème} année après le Bac					
3 ^{ème} année après le Bac					
4 ^{ème} année après le Bac					
5 ^{ème} année après le Bac					
6 ^{ème} année après le Bac					
Année en Cours					

Autre(s) diplôme(s) ⁽³⁾:

Êtes-vous boursier ? OUI NON Taux éventuel :

Avez-vous déposé un dossier de bourse pour la prochaine année universitaire ?

OUI NON

Si oui, dans quelle université ? :

Je reconnais avoir pris connaissance des clauses et conditions concernant la date limite d'envoi des pièces du dossier.

L'inexactitude des renseignements et des notes fournis entraînera la nullité de ma candidature ou de mon admission ainsi que des poursuites pour fraude.

Fait à le

Signature du candidat

ATTENTION : les étudiants étrangers non titulaires de diplômes obtenus en France doivent IMPÉRATIVEMENT postuler par l'intermédiaire du processus Campus France* de leur pays. Renseignements et inscriptions sur le site : <http://www.u-bourgogne.fr/-Etudiants-individuels-.html>. Tout dossier envoyé directement sera rejeté.

* En l'absence de bureau Campus France dans leur pays d'origine, ils doivent obligatoirement se préinscrire avant le 15 avril 2012 sur le site suivant : http://riub.u-bourgogne.fr/WebApp_RI/formulaire/Diplome

(3) Joindre au dossier les photocopies des diplômes.

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

<input type="checkbox"/>	Le dossier, dûment complété, daté et signé
<input type="checkbox"/>	Un Curriculum Vitae
<input type="checkbox"/>	Une lettre de motivation manuscrite
<input type="checkbox"/>	1 copie du diplôme le plus élevé obtenu ou 1 attestation de réussite à un niveau Bac + 4 – Joindre obligatoirement les relevés de notes correspondant à la Licence et à la 1^{ère} année de Master . Vous porterez sur ces photocopies la mention "certifiée conforme", vous les daterez et les signerez. IMPORTANT : Les candidats qui ne sont pas en mesure de fournir leur relevé de notes du 2 nd semestre de l'année en cours devront le faire parvenir au plus tard le 19 juin à l'adresse indiquée ci-dessous.
<input type="checkbox"/>	1 copie des autres diplômes mentionnés en page 3. Vous porterez sur ces photocopies la mention "certifiée conforme", vous les daterez et les signerez.
<input type="checkbox"/>	1 photocopie de pièce d'identité ou du livret de famille ou d'1 extrait d'acte de naissance. Vous porterez sur cette photocopie la mention "certifiée conforme", vous la daterez et la signerez.
<input type="checkbox"/>	1 attestation éventuelle d'obtention de bourse pour l'année en cours.
<input type="checkbox"/>	1 enveloppe format 229 x 324 (A4), affranchie au tarif de 1,40 € , (pour la France. Pour les autres pays, voir le tarif pour une lettre verte de 100 g sur le site internet de La Poste) libellée à vos nom, prénom et adresse. Cette enveloppe est destinée au retour de votre dossier dans le cas d'une candidature non retenue.
<input type="checkbox"/>	1 enveloppe autocollante format 162 x 229 mm (A5), affranchie au tarif de 5,13 € (tarif recommandé 100 g avec accusé de réception), libellée à vos nom, prénom et adresse. Cette enveloppe est destinée à acheminer votre éventuelle convocation à l'entretien avec les jurys
<input type="checkbox"/>	1 enveloppe autocollante format 162 x 229 mm (A5), affranchie au tarif normal , libellée à vos nom, prénom et adresse. Cette enveloppe est destinée à notifier les résultats définitifs aux étudiants concernés.

NOTA : TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ
En cas d'admission, les originaux des attestations de diplômes
devront être présentés au moment de l'inscription

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, s'adresser à :

Responsable de la spécialité GPSA
Professeur Catherine DACREMONT
Email : c.dacremont@agrosupdijon.fr
Site : www.agrosupdijon.fr

ATTENTION : les étudiants étrangers non titulaires de diplômes obtenus en France doivent **IMPERATIVEMENT** postuler par l'intermédiaire du processus Campus France* de leur pays. Renseignements et inscriptions sur le site : <http://www.u-bourgogne.fr/-Etudiants-individuels-.html>. **Tout dossier envoyé directement sera rejeté.**

* En l'absence de bureau Campus France dans leur pays d'origine, ils doivent obligatoirement se préinscrire avant le 15 avril 2012 sur le site suivant : http://riub.u-bourgogne.fr/WebApp_RI/formulaire/Diplome

LE DOSSIER COMPLET EST À RENVOYER AU PLUS TARD LE 15 MAI 2012 À L'ADRESSE SUIVANTE :

AGROSUP DIJON, Maryline CHARLET, DFVE
26 boulevard Docteur Petitjean, BP 87999
21079 DIJON CEDEX

m.charlet@agrosupdijon.fr – Tel : 03.80.77.40.27 - Fax : 03.80.77.27.47

MASTER SCIENCES - TECHNOLOGIES - SANTE MENTION SCIENCES DES ALIMENTS

MODALITES D'INSCRIPTION

INSCRIPTIONS

Elles seront reçues **jusqu'au 15 mai 2012 inclus**, le cachet de la poste faisant foi.
Le dossier doit être adressé à :

AgroSup Dijon – DFVE – Maryline CHARLET
26 boulevard Docteur Petitjean,
BP 87999, 21079 DIJON CEDEX

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de niveau minimum Bac + 4 (diplôme d'ingénieur, doctorat de médecine ou de pharmacie, validation des 2 semestres d'un master 1^{ère} année, ...)
Les étudiants non titulaires d'un diplôme (bac + 4 minimum) ou n'ayant pas validé les 2 semestres d'un master 1^{ère} année s'inscriront à titre conditionnel. Leur candidature ne deviendra définitive qu'après l'obtention du diplôme ou la validation du master 1^{ère} année. Cette condition sera exigée au plus tard au 1^{er} septembre de la rentrée universitaire concernée.

CANDIDATS ETRANGERS TITULAIRES D'UN DIPLOME ETRANGER

ATTENTION : les étudiants étrangers non titulaires de diplômes obtenus en France doivent IMPERATIVEMENT postuler par l'intermédiaire du processus Campus France* de leur pays. Renseignements et inscriptions sur le site : <http://www.u-bourgogne.fr/-Etudiants-individuels-.html>. Tout dossier envoyé directement sera rejeté.

*** En l'absence de bureau Campus France dans leur pays d'origine, ils doivent obligatoirement se préinscrire avant le 15 avril 2012 sur le site suivant : http://riub.u-bourgogne.fr/WebApp_RI/formulaire/Diplome**

SELECTION DES CANDIDATS

Elle est effectuée en deux temps : recrutement sur dossier et éventuellement entretien.
Les dossiers seront examinés et les candidats présélectionnés seront éventuellement convoqués à un entretien **courant juin 2012** (date susceptible d'être modifiée).
Les résultats seront accessibles sur internet : www.agrosupdijon.fr
Deux listes seront établies : une liste de candidats définitivement admis et une liste supplémentaire. Les candidats ajournés ne figureront sur aucune de ces deux listes.

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

La rentrée et les inscriptions administratives auront lieu en septembre ou octobre, selon la spécialité. La date définitive sera communiquée le moment opportun aux étudiants dont la candidature aura été retenue.

Conditions :

Etre inscrit sur la liste principale des candidats admis ou, après convocation, sur la liste supplémentaire.
Présenter, au moment de l'inscription, une attestation de réussite à un diplôme de niveau Bac + 4 signée exclusivement par le service de scolarité de l'Université (ou de l'Ecole) ou un relevé de notes attestant la validation du master 1^{ère} année.

**TOUT CANDIDAT QUI SERA ABSENT LE JOUR DE L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE SERA
CONSIDERE COMME DEMISSIONNAIRE**